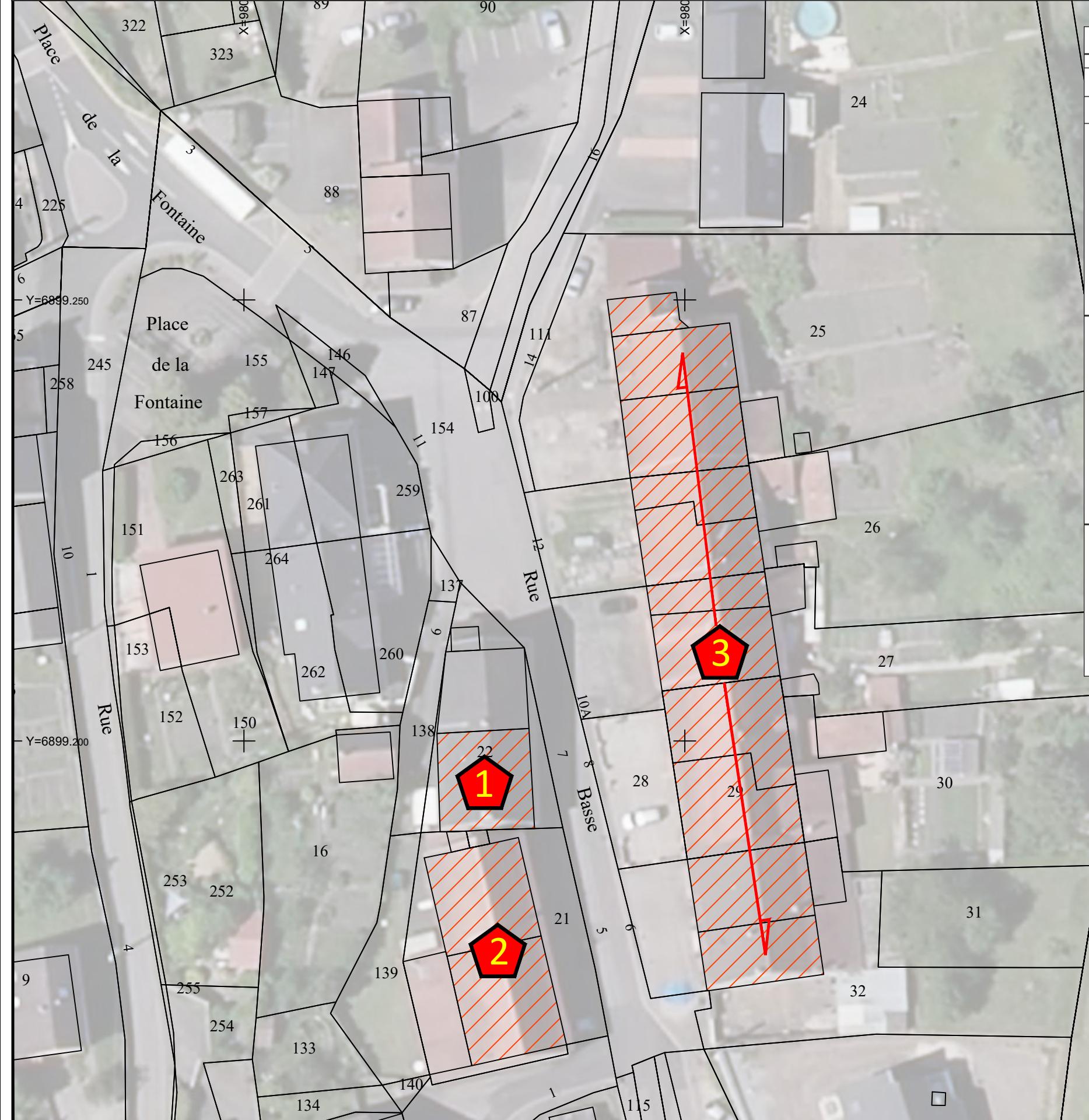


# CARTE DES ELEMENTS REMARQUABLES DU TERRITOIRE - PATRIMOINE BATI



LE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE A PROTEGER au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme				
Nom de rue	n°	éléments patrimoniaux à protéger	PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT	n° du symbole sur le règlement graphique
RUE BASSE	n°	éléments patrimoniaux à protéger	PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT	n° du symbole sur le règlement graphique
	5	L'ensemble du corps de ferme dont la date portée sur l'encadrement de porte indique comme année de construction "1728". L'ensemble de la façade donnant sur rue est remarquable par le rythme et la typologie de ses ouvertures et percements, par la qualité de ses modénatures, par les bossages d'angle, son encadrement de porte. Le volume du bâtiment, la forme du toit ainsi que la présence d'un usoir ouvert sur rue sont des éléments caractéristiques de la construction qui méritent également d'être protégés. Cette ferme est caractéristique de la classe sociale bourgeoisie agricole.		1
	7	La partie habitation du corps de ferme dont la date portée sur l'encadrement de porte indique comme année de construction "1/37". L'ensemble de la façade de la partie habitation donnant sur rue est remarquable par le rythme et la typologie de ses ouvertures et percements, par la qualité de ses modénatures, par les bossages d'angle, son encadrement de porte, le traitement de la façade, l'escalier d'accès, le volume du bâtiment, la forme du toit ainsi que la présence d'un usoir ouvert sur rue sont des éléments caractéristiques de la construction qui méritent également d'être protégés. Cette ferme est caractéristique de la classe sociale bourgeoisie agricole.		2
	06-14	Continuité bâtie remarquable - rue basse. Cohérences urbaines et architecturales avec les deux constructions citées ci-dessus. L'alignement et la continuité des façades donnant sur rue ainsi que le rythme des ouvertures et des percements, le volume générale des bâtiments, la forme des toits ainsi que la présence d'usoirs ouverts sur rue sont des éléments caractéristiques de l'ensemble de bâtiments qui méritent d'être protégés. La forme urbaine date d'avant 1900.		3

STUDEN 2 LAENGE



## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Format : A3

1/500

Réf. : 51871

Eremarquable\_01\_13082019

Dessiné par : Marc PIWTORAK

Le : 13/08/2019

Vérifié par :

Le :



GUELLE & FUCHS  
BUREAU D'ETUDES